

PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 15 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le 15 juillet à 17 heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à Narbonne, au Parc des Expositions, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Jacques BASCOU, Président de la Communauté, le 8 juillet 2020, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La convocation porte sur les points suivants :

- Installation du Conseil Communautaire
- Election du Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération »
- Fixation du nombre de vice-présidents
- Election des vice-Présidents du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération »
- Fixation du nombre des autres membres du bureau :
- Election des autres membres du bureau
- Lecture de la charte de l'élu local
- Constitution de la commission d'appel d'offres
- Constitution de la commission DSP



Ont été légalement convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires :

- Commune d'ARGELIERS
 - Gilles LAUR
- Commune d'ARMISSAN
 - José FRERE
- Commune de BAGES
 - Jean-Louis RIO
- Commune de BIZANET
 - Alain VIALADE
- Commune de BIZE MINERVOIS
 - Alain FABRE
- Commune de CAVES
 - Bernard DEVIC

- Commune de COURSAN
 - Edouard ROCHER
 - Martine ALVAREZ
 - Olivier PECH
- Commune de CUXAC D'AUDE
 - Jacques POCIELLO
 - Anouk BOTHOREL
- Commune de FLEURY D'AUDE
 - André-Luc MONTAGNIER
 - Christine CHARPENTIER
- Commune de GINESTAS
 - Georges COMBES
- Commune de GRUISSAN
 - Didier CODORNIOU
 - Alexia LENOIR
- Commune de LA PALME
 - Jean-Paul FAURAN
- Commune de LEUCATE
 - Michel PY
 - Monique CHING
- Commune de MAILHAC
 - Jean-Claude CALVET
- Commune de MARCORIGNAN
 - Francis TAURAND
- Commune de MIREPEISSET
 - Fabienne MARTINAGE
- Commune de MONTREDON DES CORBIERES
 - Jean-Marc JANSANA
- Commune de MOUSSAN
 - Jean-Marie MONIE
- Commune de NARBONNE
 - ABED Yamina
 - ALAUX Sylvie
 - ALVAREZ Jean-Michel
 - BELART Xavier

- BELLOTI-LASCOMBES Emma
- BOUISSET Cyrielle
- BREHON Bruno
- CALMON Julien
- CESAR Jean-Paul
- CLERGUE Guy
- COURREGES Jean-Pierre
- COUSIN Sylvie
- DARAUD Jean-François
- DAUZATS Christine
- GUENFICI Ali
- HUYNH-VAN Nathalie
- IBANES Alexandra
- JULES Jean-Claude
- KAISER Stéphanie
- MALQUIER Bertrand
- MOULY Didier
- PALMADE-GIMENEZ Muriel
- PARRA Eric
- PENET Yves
- PINET Marie-Christine
- RAPINAT Evelyne
- RUDENT Yann
- SAINT-CLUQUE Nicolas
- THIVENT Viviane
- VICO Alain
- VITASSE Florence
- Commune de NEVIAN
 - Magali VERGNES
- Commune d'OUVEILLAN
 - Jean-Paul CHALULEAU
- Commune de PEYRIAC DE MER
 - Catherine GOUIRY

- Commune de PORT LA NOUVELLE
 - Henri MARTIN
 - Jeanne-Maryse SEGUI
 - Jean-Marc AMBROSINO
- Commune de PORTEL DES CORBIERES
 - Bruno TEXIER
- Commune de POUZOLS MINERVOIS
 - Marcel TUBAU
- Commune de RAISSAC D'AUDE
 - Didier BOUSQUET
- Commune de ROQUEFORT DES CORBIERES
 - Marie-Christine THERON-CHET
- Commune de SAINTE VALIERE
 - Viviane DURAND
- Commune de SAINT MARCEL SUR AUDE
 - Guillaume HERAS
- Commune de SAINT NAZAIRE D'AUDE
 - Joël HERNANDEZ
- Commune de SALLELES D'AUDE
 - Yves BASTIE
- Commune de SALLES D'AUDE
 - Jean-Luc RIVEL
- Commune de SIGEAN
 - Michel JAMMES
 - Régine RENAULT
 - Gilles FAGES
- Commune de TREILLES
 - Gérard LUCIEN
- Commune de VENTENAC EN MINERVOIS
 - Christian LAPALU
- Commune de VILLEDAIGNE
 - Lydie LOIS

- Commune de VINASSAN
 - Didier ALDEBERT

Conformément à l'article L5211-6 du Code général des collectivités territoriales, les délégués suppléants des communes ne disposant que d'un seul délégué ont également été convoqués.

- Commune d'ARGELIERS
 - Myrienne DUPONT
- Commune d'ARMISSAN
 - Anaïs NAVARRO
- Commune de BAGES
 - Catherine ROI
- Commune de BIZANET
 - Agnès HERNANDEZ
- Commune de BIZE MINERVOIS
 - Lydie FAURE
- Commune de CAVES
 - Thierry SAUZE
- Commune de GINESTAS
 - Anne-Sophie LEDOYEN
- Commune de GINESTAS
 - Anne-Sophie LEDOYEN
- Commune de LA PALME
 - Aurélia COURTIEL
- Commune de MAILHAC
 - Serge DEBLED
- Commune de MARCORIGNAN
 - Françoise PICHERY
- Commune de MIREPEISSET
 - Daniel MARTINEZ
- Commune de MONTREDON DES CORBIERES
 - Lise FOURNIER
- Commune de MOUSSAN
 - Valérie LAGUIERCE

- Commune de NEVIAN
 - Jean-Pierre BASTELICA
- Commune d'OUVEILLAN
 - Brigitte BESTUE
- Commune de PEYRIAC DE MER
 - Gérard BREEM
- Commune de PORTEL DES CORBIERES
 - Claudine ROUANET
- Commune de POUZOLS MINERVOIS
 - Claude GUIBBERT
- Commune de RAISSAC D'AUDE
 - Gisèle PARDINE
- Commune de ROQUEFORT DES CORBIERES
 - Pierre VIE
- Commune de SAINTE VALIERE
 - Jean-Paul BRU
- Commune de SAINT MARCEL SUR AUDE
 - Martine BOSOM
- Commune de SAINT NAZAIRE D'AUDE
 - Anne-Laure AUBLANC
- Commune de SALLELES D'AUDE
 - Dominique TRILLES
- Commune de SALLES D'AUDE
 - Fanny MORENO-MAUREL
- Commune de TREILLES
 - Benoit VALERY
- Commune de VENTENAC EN MINERVOIS
 - Guy CALCOEN
- Commune de VILLEDAIGNE
 - Encarnacion FIGUERA
- Commune de VINASSAN
 - Sylvie BARRAU

1. Installation des Conseillers communautaires

La séance est ouverte par Monsieur Jacques BASCOU, président sortant du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » qui procède à l'installation des conseillers communautaires dans leurs fonctions.

Sont ainsi déclarés installés dans leurs fonctions les conseillers communautaires suivants :

- Commune d'ARGELIERS
 - Gilles LAUR
- Commune d'ARMISSAN
 - José FRERE
- Commune de BAGES
 - Jean-Louis RIO
- Commune de BIZANET
 - Alain VIALADE
- Commune de BIZE MINERVOIS
 - Alain FABRE
- Commune de CAVES
 - Bernard DEVIC
- Commune de COURSAN
 - Edouard ROCHER
 - Martine ALVAREZ
 - Olivier PECH
- Commune de CUXAC D'AUDE
 - Jacques POCIELLO
 - Anouk BOTHOREL
- Commune de FLEURY D'AUDE
 - André-Luc MONTAGNIER
 - Christine CHARPENTIER
- Commune de GINESTAS
 - Georges COMBES
- Commune de GRUISSAN
 - Didier CODORNIOU
 - Alexia LENOIR
- Commune de LA PALME
 - Jean-Paul FAURAN

- Commune de LEUCATE
 - Michel PY
 - Monique CHING
- Commune de MAILHAC
 - Jean-Claude CALVET
- Commune de MARCORIGNAN
 - Francis TAURAND
- Commune de MIREPEISSET
 - Fabienne MARTINAGE
- Commune de MONTREDON DES CORBIERES
 - Jean-Marc JANSANA
- Commune de MOUSSAN
 - Jean-Marie MONIE
- Commune de NARBONNE
 - ABED Yamina
 - ALAUX Sylvie
 - ALVAREZ Jean-Michel
 - BELART Xavier
 - BELLOTI-LASCOMBES Emma
 - BOUISSET Cyrielle
 - BREHON Bruno
 - CALMON Julien
 - CESAR Jean-Paul
 - CLERGUE Guy
 - COURREGES Jean-Pierre
 - COUSIN Sylvie
 - DARAUD Jean-François
 - DAUZATS Christine
 - GUENFICI Ali
 - HUYNH-VAN Nathalie
 - IBANES Alexandra
 - JULES Jean-Claude
 - KAISER Stéphanie

- MALQUIER Bertrand
- MOULY Didier
- PALMADE-GIMENEZ Muriel
- PARRA Eric
- PENET Yves
- PINET Marie-Christine
- RAPINAT Evelyne
- RUDENT Yann
- SAINT-CLUQUE Nicolas
- THIVENT Viviane
- VICO Alain
- VITASSE Florence
- Commune de NEVIAN
 - Magali VERGNES
- Commune d'OUVEILLAN
 - Jean-Paul CHALULEAU
- Commune de PEYRIAC DE MER
 - Catherine GOUIRY
- Commune de PORT LA NOUVELLE
 - Henri MARTIN
 - Jeanne-Maryse SEGUI
 - Jean-Marc AMBROSINO
- Commune de PORTEL DES CORBIERES
 - Bruno TEXIER
- Commune de POUZOLS MINERVOIS
 - Marcel TUBAU
- Commune de RAISSAC D'AUDE
 - Didier BOUSQUET
- Commune de ROQUEFORT DES CORBIERES
 - Marie-Christine THERON-CHET
- Commune de SAINTE VALIERE
 - Viviane DURAND

- Commune de SAINT MARCEL SUR AUDE
 - Guillaume HERAS
- Commune de SAINT NAZAIRE D'AUDE
 - Joël HERNANDEZ
- Commune de SALLELES D'AUDE
 - Yves BASTIE
- Commune de SALLES D'AUDE
 - Jean-Luc RIVEL
- Commune de SIGEAN
 - Michel JAMMES
 - Régine RENAULT
 - Gilles FAGES
- Commune de TREILLES
 - Gérard LUCIEN
- Commune de VENTENAC EN MINERVOIS
 - Christian LAPALU
- Commune de VILLEDAGNE
 - Lydie LOIS
- Commune de VINASSAN
 - Didier ALDEBERT

Une fois les conseillers communautaires installés, conformément à l'article L5211-9 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur Jacques BASCOU cède sa place à Madame Jean-Maryse SEGUI doyenne d'âge du Conseil Communautaire qui prend la présidence de l'Assemblée pour procéder à l'élection du Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération ».

2. Election du Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération »

Madame Jeanne-Maryse SEGUI, doyenne d'âge de l'Assemblée prend la présidence et invite le Conseil Communautaire à désigner un secrétaire de séance.

Elle propose Madame Cyrielle BOUISSET, benjamine de l'Assemblée pour occuper cette fonction.

Madame Jeanne-Maryse SEGUI l'invite à prendre place à ses côtés et lui demande de procéder à l'appel des Conseillers Communautaires.

- Sont présents les conseillers titulaires :

ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; ALVAREZ MARTINE ; AMBROSINO Jean-Marc ; BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BOTHOREL Anouk ; BOUISSET Cyrielle ; BOUSQUET Didier ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; CALVET Jean-Claude ; CESAR Jean-Paul ; CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CHING Monique ; CLERGUE Guy ; CODORNIU Didier ; COMBES Georges ; COURREGES Jean-Pierre ; COUSIN Sylvie ; DARAUD Jean-François ; DAUZATS Christine ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FAURAN Jean-Paul ; FRERE José ; GOUIRY Catherine ; GUENFICI Ali ; HERAS Guillaume ; HERNANDEZ Joël ; HUYNH-VAN Nathalie ; IBANES Alexandra ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; JULES Jean-Claude ; KAISER Stéphanie ; LAPALU Christian ; LAUR Gilles ; LENOIR Alexia ; LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PALMADE-GIMENEZ Muriel ; PARRA Eric ; PECH OLIVIER ; PENET Yves ; PINET Marie-Christine ; POCIELLO Jacques ; PY Michel ; RAPINAT Evelyne ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; RIVEL Jean-Luc ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; THERON CHET Marie-Christine ; THIVENT Viviane ; TUBAU Marcel ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VICO Alain ; VITASSE Florence

- A donné procuration :

BASTIE Yves à CHALULEAU Jean-Paul

Madame Jeanne-Maryse SEGUI a constaté que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée par l'article 1^{er} de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 était remplie.

Elle a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Elle a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Madame Jeanne-Maryse SEGUI a fait appel de candidature pour le poste de Président.

Ont proposé leur candidature pour occuper cette fonction :

- MOULY Didier
- THIVENT Viviane
- VERGNES Magali

2.1 Constitution du bureau

Il est demandé aux candidats de proposer chacun un assesseur :

MALQUIER Bertrand pour MOULY Didier

RUDENT Yann pour THIVENT Viviane

RIVEL Jean-Luc pour VERGNES Magali

2.2 Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il était porteur d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le Grand Narbonne. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné

2.3 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 77
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 0
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 77
- e. Majorité absolue : 39

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
- MOULY Didier	57	CINQUANTE SEPT
- THIVENT Viviane	2	DEUX
- VERGNES Magali	18	DIX-HUIT

2.4 Proclamation de l'élection du Président

Monsieur Didier MOULY a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

3. Détermination du nombre de vice-Présidents :

Sous la présidence de Monsieur Didier MOULY élu Président, le Conseil Communautaire a été invité à déterminer le nombre de vice-Présidents et les autres membres du Bureau, dans les limites et conditions fixées par l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Cet article précise que le « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20% de l'effectif total du Conseil Communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 15.4 arrondi à 16 vice-Présidents mais la loi impose une limite de 15 vice-présidents.

Il est précisé que le conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30% arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 15 vice-Présidents.

Dans ce cadre, le Conseil Communautaire a fixé à 15 (quinze) le nombre de vice-Présidents.

Le vote a eu lieu au scrutin ordinaire.

Résultat du vote :

- Nombre de votants : 77
- Pour : 72
- Contre : 3
- Abstentions : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 75
- Majorité absolue : 38

4. Election des vice-Présidents

Sous la présidence de Monsieur Didier MOULY, élu Président ; le Conseil Communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-Présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L.2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

4.1. Election du premier vice-Président

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 77
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 20
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 57
- e. Majorité absolue : 29

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
HERAS Guillaume	57	CINQUANTE SEPT

4.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-Président

Monsieur HERAS Guillaume a été proclamé premier vice-Président et a été immédiatement installé.

4.2. Election du deuxième vice-Président

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 77
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 19
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 58
- e. Majorité absolue : 30

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
LAPALU Christian	58	CINQUANTE HUIT

4.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième vice-Président

Monsieur Christian LAPALU a été proclamé deuxième vice-Président et a été immédiatement installé.

4.3. Election du troisième vice-Président

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 77
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 17
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 60
- e. Majorité absolue : 31

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
MARTIN Henri	60	SOIXANTE

4.3.2. Proclamation de l'élection du troisième vice-Président

Monsieur Henri MARTIN a été proclamé troisième vice-Président et a été immédiatement installé.

✓ *Monsieur DARAUD Jean-François quitte la séance sans donner procuration*

4.4. Election du quatrième vice-Président

4.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 76
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 18
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 58
- e. Majorité absolue : 30

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
DURAND Viviane	58	CINQUANTE HUIT

4.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-Président

Madame Viviane DURAND a été proclamée quatrième vice-Présidente et a été immédiatement installée.

- ✓ Monsieur CODORNIOU Didier quitte la séance et donne procuration à Monsieur TAURAND Francis
- ✓ Madame LENOIR Alexia quitte la séance et donne procuration à Madame VERGNES Magali

4.5. Election du cinquième vice-Président

4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 76
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 19
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 57
- e. Majorité absolue : 29

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
PY Michel	57	CINQUANTE SEPT

4.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-Président

Michel PY a été proclamé cinquième vice-Président et a été immédiatement installé.

4.6. Election du sixième vice-Président

4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 76
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 15
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 61
- e. Majorité absolue : 31

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BELLOTTI-LASCOMBES Emma	61	SOIXANTE ET UN

4.6.2. Proclamation de l'élection du sixième vice-Président

Madame Emma BELLOTTI LASCOMBES a été proclamée sixième vice-Présidente et a été immédiatement installée.

- ✓ Monsieur FAURAN Jean-Paul quitte la séance et donne procuration à Monsieur FAGES Gilles

4.7. Election du septième vice-Président

4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 76
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 5
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 71
- e. Majorité absolue : 36

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
MARTINAGE Fabienne	54	CINQUANTE QUATRE
RIVEL Jean-Luc	17	DIX-SEPT

4.7.2 Proclamation de l'élection du septième vice-Président

Madame Fabienne MARTINAGE été proclamée septième vice-Présidente et a été immédiatement installée.

4.8. Election du huitième vice-Président

4.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 76
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 16
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 60
- e. Majorité absolue : 31

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BELART Xavier	60	SOIXANTE

4.8.2. Proclamation de l'élection du huitième vice-Président

Monsieur Xavier BELART a été proclamé huitième vice-Président et a été immédiatement installé.

- ✓ *Madame IBANES Alexandra quitte la séance et donne procuration à Madame PALMADE-GIMENEZ Muriel*

4.9. Election du neuvième vice-Président

4.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 76
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 15
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 61
- e. Majorité absolue : 31

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
RIO Jean-Louis	61	SOIXANTE ET UN

4.9.2. Proclamation de l'élection du neuvième vice-Président

Monsieur Jean-Louis RIO a été proclamé neuvième vice-Président et a été immédiatement installé.

4.10. Election du dixième vice-Président

4.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 76
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 16
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 60
- e. Majorité absolue : 31

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
JANSANA Jean-Marc	60	SOIXANTE

4.10.2. Proclamation de l'élection du dixième vice-Président

Monsieur Jean-Marc JANSANA a été proclamé dixième vice-Président et a été immédiatement installé.

4.11. Election du onzième vice-Président

4.11.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 76
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 16
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 60
- e. Majorité absolue : 31

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
JAMMES Michel	60	SOIXANTE

4.11.2. Proclamation de l'élection du onzième vice-Président

Monsieur Michel JAMMES a été proclamé onzième vice-Président et a été immédiatement installé.

4.12. Election du douzième vice-Président

4.12.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 76
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 18
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 58
- e. Majorité absolue : 30

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
PARRA Eric	58	CINQUANTE HUIT

4.12.2. Proclamation de l'élection du douzième vice-Président

Monsieur Eric PARRA a été proclamé douzième vice-Président et a été immédiatement installé.

4.13. Election du treizième vice-Président

4.13.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 76
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 17
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 59
- e. Majorité absolue : 30

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
ALVAREZ Jean-Michel	59	CINQUANTE-NEUF

4.13.2. Proclamation de l'élection du treizième vice-Président

Monsieur Jean-Michel ALVAREZ a été proclamé treizième vice-Président et a été immédiatement installé.

4.14. Election du quatorzième vice-Président

4.14.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 76
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 16
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 60
- e. Majorité absolue : 31

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
MONIE Jean-Marie	60	SOIXANTE

4.14.2. Proclamation de l'élection du quatorzième vice-Président

Monsieur Jean-Marie MONIE a été proclamé quatorzième vice-Président et a été immédiatement installé.

4.15. Election du quinzième vice-Président

4.15.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 76
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 9
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 67
- e. Majorité absolue : 34

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
MONTAGNIER André Luc	67	SOIXANTE SEPT

4.15.2. Proclamation de l'élection du quinzième vice-Président

Monsieur André Luc MONTAGNIER a été proclamé quinzième vice-Président et a été immédiatement installé.

- ✓ *Madame CHING Monique quitte la séance et donne procuration à Monsieur PY Michel*

5. Détermination du nombre des autres membres du Bureau :

Sous la présidence de Monsieur Didier MOULY, élu Président, le Conseil Communautaire a été invité à déterminer le nombre de vice-Présidents et des autres membres du Bureau, dans les limites et conditions fixées par l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Cet article précise que le « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20% de l'effectif total du Conseil Communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 15.1 arrondi à 16 vice-Présidents mais la loi impose une limite de 15 vice-présidents.

Il est précisé que le conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30% arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 15 vice-Présidents.

L'organe délibérant peut également prévoir que d'autres conseillers soient membres du bureau, en sus des vice-présidences, sans limitation de nombre.

Dans ce cadre, le Conseil Communautaire a fixé à 3 (trois) le nombre d'autres membres du Bureau.

Le vote a eu lieu au scrutin ordinaire.

Résultat du vote :

- Nombre de votants : 76
- Pour : 71
- Contre : 0
- Abstentions : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 71
- Majorité absolue : 36

6. Elections des autres membres du Bureau

Monsieur Didier MOULY explique que le mode d'élection de ces membres suit celui du président et des vice-présidents.

Ils sont élus au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue.

6.1. Election du premier membre du bureau

6.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 76
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 10
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 66
- e. Majorité absolue : 34

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
GOUIRY Catherine	66	SOIXANTE SIX

6.1.2. Proclamation du premier membre du bureau

Madame GOUIRY Catherine a été proclamée membre du Bureau et a été immédiatement installée.

6.2. Election du deuxième membre du bureau

6.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 76
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 16
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 60
- e. Majorité absolue : 31

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
VIALADE Alain	60	SOIXANTE

6.2.2 Proclamation du deuxième membre du bureau

Monsieur VIALADE Alain a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

6.3. Election du troisième membre du bureau

6.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 76
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le Bureau (Article L66 du Code électoral) : 18
- d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : 58
- e. Majorité absolue : 30

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
HERNANDEZ Joël	58	CINQUANTE HUIT

6.3.2 Proclamation du troisième membre du bureau

Monsieur HERNANDEZ Joël a été proclamé membre du bureau et a été immédiatement installé.

7. Lecture de la charte de l'élu local

L'article L. 5211-6 du CGCT prévoit que « lors de la première réunion de l'organe délibérant, immédiatement après l'élection du président, des vice-présidents et des autres membres du bureau, le président donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L. 1111-1-1.

Le président a remis aux conseillers communautaires une copie de la charte de l'élu local et des dispositions de la sous-section 1 de la section II du chapitre IV du présent titre dans les communautés de communes, de la section III du chapitre VI du présent titre dans les communautés d'agglomération, de la sous-section 4 de la section II du chapitre V du présent titre dans les communautés urbaines et les métropoles, ainsi que des articles auxquels il est fait référence dans ces dispositions ».

Charte de l'élu local :

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

8. Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Ce point fait l'objet d'une délibération spécifique.

9. Composition de la Commission de Délégation de services publics

Ce point fait l'objet d'une délibération spécifique.

10. Observations et réclamations sur les scrutins

Néant

11. Proclamation des résultats

Sont proclamés en qualité de :

Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Monsieur MOULY Didier

Premier vice-Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Monsieur HERAS Guillaume

Deuxième vice-Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Monsieur LAPALU Christian

Troisième vice-Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Monsieur MARTIN Henri

Quatrième vice-Présidente du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Madame DURAND Viviane

Cinquième vice-Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Monsieur PY Michel

Sixième vice-Présidente du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Madame BELLOTTI-LASCOMBES Emma

Septième vice-Présidente du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Madame Fabienne MARTINAGE

Huitième vice-Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Monsieur BELART Xavier

Neuvième vice-Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Monsieur RIO Jean-Louis

Dixième vice-Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Monsieur JANSANA Jean-Marc

Onzième vice-Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Monsieur JAMMES Michel

Douzième vice-Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Monsieur PARRA Eric

Treizième vice-Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Monsieur ALVAREZ Jean-Michel

Quatorzième vice-Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Monsieur MONIE Jean-Marie

Quinzième vice-Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération » :

Monsieur MONTAGNIER André Luc

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions : ils sont membres du bureau qui est complété par les conseillers qui ne sont ni président, ni vice-président, à savoir :

Madame GOIRY Catherine membre du Bureau du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération »

Monsieur VIALADE Alain, membre du Bureau du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération »

Monsieur HERNANDEZ Joël, membre du Bureau du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération »

Le présent procès-verbal dressé et clos le 16 juillet 2020 à 01 Heures 00 minutes, en double exemplaire, est signé par les membres du bureau et par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires présents, ou leurs suppléants.

La doyenne d'âge du Conseil Communautaire :

Mme Jeanne-Maryse SEGUI



Les assesseurs :

M. Bertrand MALQUIER



M. Yann RUDENT



M. Jean-Luc RIVEL



La secrétaire de séance :

Mme Cyrielle BOUISSET







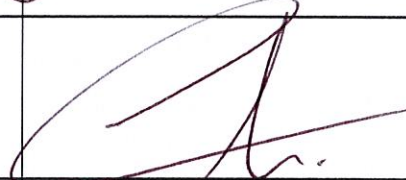
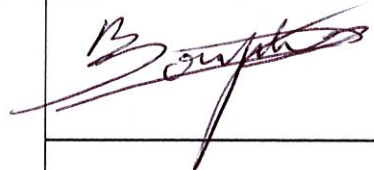
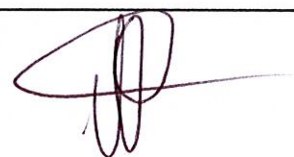


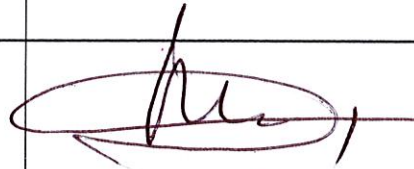
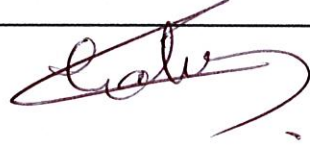
Le Président du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération »



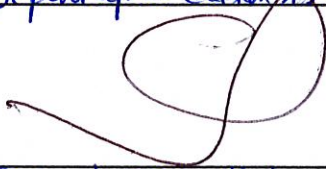
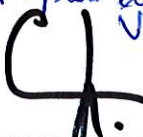




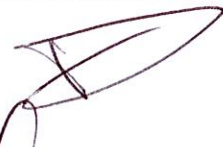
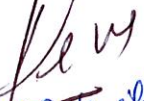
M. Didier MOULY

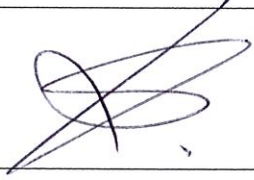
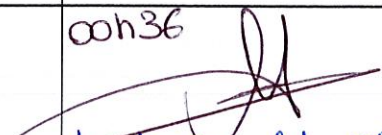



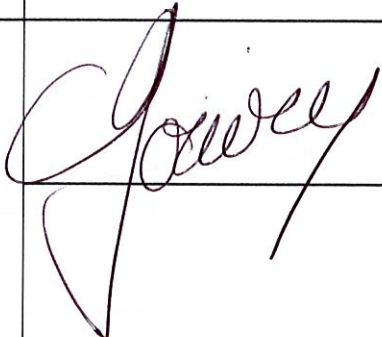
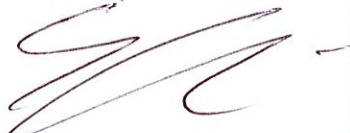











Les membres titulaires du Conseil Communautaire ou leur(s) représentant(s)

ELUS TITULAIRES ET ELUS SUPPLEANTS	COMMUNE	SIGNATURE
ABED Yamina	NARBONNE	
ALAUX Sylvie	NARBONNE	
ALDEBERT Didier	VINASSAN	
BARRAU Sylvie (suppléante)		
ALVAREZ Jean-Michel	NARBONNE	
ALVAREZ MARTINE	COURSAN	
AMBROSINO Jean-Marc	PORT LA NOUVELLE	
BASTIE Yves	SALLELES D'AUDE	
TRILLES Dominique (suppléante)		
BELART Xavier	NARBONNE	



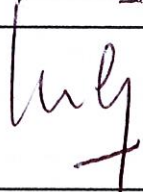

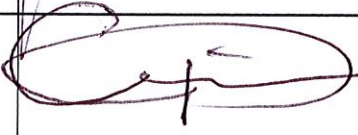

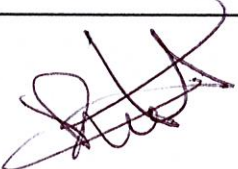




BELLOTTI-LASCOMBES Emma	NARBONNE	
BOTHOREL Anouk	CUXAC D'AUDE	
BOUISSET Cyrielle	NARBONNE	
BOUSQUET Didier	RAISSAC D'AUDE	
PARDINE Gisèle (suppléante)		
BREHON Bruno	NARBONNE	
CALMON Julien	NARBONNE	
CALVET Jean-Claude	MAILHAC	
DEBLED Serge (suppléant)		
CESAR Jean-Paul	NARBONNE	
CHALULEAU Jean-Paul	OUVEILLAN	
BESTUÉ Brigitte (suppléante)		

CHARPENTIER Christine	FLEURY D'AUDE	
CHING Monique	LEUCATE	23/11/85  Départ après élection 15 ^e VP
CLERGUE Guy	NARBONNE	
CODORNIOU Didier	GRUISSAN	Départ après élection 4 ^e ème VP 
COMBES Georges	GINESTAS	
LEDOYEN Anne-Sophie (suppléante)		
COURREGES Jean-Pierre	NARBONNE	
COUSIN Sylvie	NARBONNE	
DARAUD Jean-François	NARBONNE	
DAUZATS Christine	NARBONNE	
DEVIC Bernard	CAVES	00h40  Départ après élection 3 ^e membre du Bureau
SAUZE Thierry (suppléant)		







DURAND Viviane		
BRU Jean-Paul (suppléant)	SAINTE VALIERE	
FABRE Alain		00h36 
FAURE Lydie (suppléante)	BIZE MINERVOIS	départ après élection 3 ^e membre Bureau
FAGES Gilles	SIGEAN	
FAURAN Jean-Paul		Départ après élection 6 ^e VP 
COURTIEL Aurélia (suppléante)	LA PALME	
FRERE José		
NAVARRO Anaïs (suppléante)	ARMISSAN	
GOIRY Catherine		
BREEM Gérard (suppléant)	PEYRIAC DE MER	
GUENFICI Ali	NARBONNE	

HERAS Guillaume	SAINT MARCEL SUR AUDE	
BOSOM Martine (suppléante)		
HERNANDEZ Joël	SAINT NAZAIRE D'AUDE	
AUBLANC Anne Laure (suppléante)		
HUYNH-VAN Nathalie	NARBONNE	
IBANES Alexandra	NARBONNE	21/11/20  Départ après élection 8 ^e VP
JAMMES Michel	SIGEAN	
JANSANA Jean-Marc	MONTREDON DES CORBIERES	
FOURNIER Lise (suppléante)		
JULES Jean-Claude	NARBONNE	
KAISER Stéphanie	NARBONNE	
LAPALU Christian	VENTENAC EN MINERVOIS	

CALCOEN Guy (suppléant)		
LAUR Gilles	ARGELIERS	
DUPONT Myrienne (suppléante)		
LENOIR Alexia	GRUISSAN	<i>Depuis après élection à l'U.P.</i> 
LOÏS Lydie	VILLEDAGNE	
FIGUERA Encarnacion (suppléante)		
LUCIEN Gérard	TREILLES	
VALERY Benoit (suppléant)		
MALQUIER Bertrand	NARBONNE	
MARTIN Henri	PORT LA NOUVELLE	
MARTINAGE Fabienne	MIREPEISSET	
MARTINEZ Daniel (suppléant)		

MONIE Jean-Marie	MOUSSAN	
LAGUIERCE Valérie (suppléante)		
MONTAGNIER André-Luc	FLEURY D'AUDE	
MOULY Didier	NARBONNE	
PALMADE-GIMENEZ Muriel	NARBONNE	
PARRA Eric	NARBONNE	
PECH OLIVIER	COURSAN	
PENET Yves	NARBONNE	
PINET Marie-Christine	NARBONNE	
POCIELLO Jacques	CUXAC D'AUDE	
PY Michel	LEUCATE	
RAPINAT Evelyne	NARBONNE	

RENAULT Régine	SIGEAN	
RIO Jean-Louis	BAGES	
ROI Catherine (suppléante)		
RIVEL Jean-Luc	SALLES D'AUDE	
MORENO-MAUREL Fanny (suppléante)		
ROCHER Edouard	COURSAN	
RUDENT Yann	NARBONNE	
SAINTE-CLUQUE Nicolas	NARBONNE	
SEGUI Jeanne Maryse	PORT NOUVELLE LA	
TAURAND Francis	MARCORIGNAN	
PICHERY Françoise (suppléante)		
TEXIER Bruno	PORTEL DES CORBIERES	

ROUANET Claudine (suppléante)		
THERON CHET Marie-Christine	ROQUEFORT DES CORBIERES	
VIE Pierre (suppléant)		
THIVENT Viviane	NARBONNE	
TUBAU Marcel	POUZOLS MINERVOIS	
GUIBBERT Claude (suppléant)		
VERGNES Magali	NEVIAN	
BASTELICA Jean-Pierre (suppléant)		
VIALADE Alain	BIZANET	
HERNANDEZ Agnès (suppléante)		
VICO Alain	NARBONNE	
VITASSE Florence	NARBONNE	